

PACTES D'ACTIONNAIRES

**Intégrez les nouveaux textes, les nouvelles
décisions et pratiques dans la négociation
et la rédaction de vos pactes**

**10 %
DE RÉDUCTION HT**

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 18/12/2026
(REDUC10)

FORMATION
HOMOLOGUÉE

CNB

Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation

www.efe.fr



Éligible au plan de développement des compétences

Comment négocier et rédiger vos pactes d'actionnaires en 2027 ?



Le 36^e Panorama d'actualité des Pactes d'actionnaires vous permet de maîtriser toute l'actualité légale et jurisprudentielle de l'année et d'anticiper les nouvelles clauses apparues dans la pratique.

Entre la **structuration des investissements**, les **nouveaux mécanismes** utilisés pour renforcer la stabilité du capital, les **nouvelles règles en matière de management package avec les lois de finances 2026 et 2027**, la rédaction d'un pacte d'associés intégrant des salariés, **l'organisation de la gouvernance**, **l'impact de la réforme des nullités** et du nouvel arrêt LARZUL III ou encore la **sortie des actionnaires et le traitement des difficultés** rencontrées dans les pactes d'actionnaires... les **grands avocats de la matière** sont réunis pour vous permettre de bénéficier de leurs précieux conseils non seulement en matière de **négociation et de rédaction des pactes d'associés** mais également dans leur **exécution**.

Cette conférence annuelle aura lieu le **4 février 2027** à **Paris** ou **en distanciel**.

Johanne COUTIER

Responsable Conférences Droit des Affaires - Banque - Assurance
jcoutier@abilways.com



POUR QUI ?

- Directeurs juridiques, directeurs financiers
- Directeurs fusions et acquisitions
- Directeurs des financements d'acquisition
- Directeurs des opérations financières
- Directeurs du développement
- Directeurs comptables
- Banquiers, investisseurs, actionnaires
- Juristes d'entreprise
- Avocats, notaires, conseils et experts-comptables

POURQUOI ?

- Comment structurer ou sécuriser vos investissements en 2027 ?
- Renforcez la stabilité de votre capital en utilisant les nouveaux mécanismes et les nouvelles clauses
- Quelles nouvelles règles pour les management packages ? Comment aligner les intérêts de l'entreprise avec ceux des managers ?
- Comment réussir l'introduction de partenaires salariés dans un pacte d'associés ?
- Comment organiser la gouvernance contractuelle de la société et du groupe ? Quel impact de la réforme des nullités en droit des sociétés ?
- Encadrement de la sortie des actionnaires, pathologies des pactes d'actionnaires : quelles nouvelles solutions ?

COMMENT ?

- Les exposés de présentation sont traités par des **spécialistes des pactes d'actionnaires** et intègrent les dernières jurisprudences et les nouvelles pratiques apparues au jour de la conférence
- **Des échanges entre les formateurs et les participants** sont prévus à l'issue de chaque exposé
- **Une documentation détaillée**, contenant les exposés des formateurs, vous sera remise au début de la conférence pour un meilleur suivi des débats



Disponible
à la vente
sur



PROGRAMME / JEUDI 4 FÉVRIER 2027

8h30 Accueil des participants

9h00 Comment utiliser les différentes valeurs mobilières pour structurer ou sécuriser vos investissements en 2027 ?

- Actions, OC et BSA Air : quel instrument choisir ?
- Actions de préférence : quelle procédure d'émission et quels cas d'utilisation ?
- BSA tranches : comment structurer son investissement en plusieurs tranches ?
- BSA ratchet : comment se prémunir contre des augmentations de capital défavorables ?
- BSA garanties : comment mécaniser l'exécution d'une garantie d'actif et de passif ?
- Actions rachetables : comment automatiser les évolutions de capital ?



Donald Davy

Avocat à la Cour

GIDE LOYRETTE NOUEL

10h00 Renforcez la stabilité de votre capital en maîtrisant les mécanismes qui sont à votre disposition

- Clauses d'inaliénabilité : quelles limites ? Quelles exceptions ?
- Clauses de Cession Libres : comment traiter les holding patrimoniaux ? Comment définir les holding admis comme cession libre ? Quels critères ? Quelles sanctions applicables ?
- Clause de préemption : une clause de stabilisation du capital incontournable ?
- ROFO ou ROFR : quelle différence entre ces deux droits de premier refus ? Quelle différence avec un droit de préemption ?
- Clause de Cession Conjointe proportionnelle : quelle utilité ?
- Clauses de Cession Conjointe : comment organiser la signature de la GAP ?
- Opérations de capital développement : comment concilier les intérêts des investisseurs minoritaires et majoritaires ?
- Clauses de KYC / BFT : comment interdire les cessions à des tiers indésirables ?
- Clause anti-dilution, clause pari passu : comment rédiger ces clauses permettant de maintenir sa situation dans l'actionariat ?
- Quelles différences entre la clause de Buy or Sell et la clause d'offres concurrentes ou d'enchères ?
- Validation jurisprudentielle de la clause texane : quel raisonnement utilisé par la Cour ?
Cass. Com. 12 février 2025
- Confirmation jurisprudentielle des clauses extra-statutaires de cession forcée
Cass. Com. 21 juin 2023
- Exclusion d'un associé – dirigeant
Cass. com., 29 mai 2024
- Les limites de la clause de drag-along
Cass. Com. 27 novembre 2024
- Durée du pacte d'associés / comment rédiger la clause ?
Cass. 1ère civ 25 janvier 2023 et Cass. com., 11 mars 2026



Charles-Emmanuel Prieur

Avocat Associé

UGGC AVOCATS

11h00 Café-Networking

11h30 Gouvernance contractuelle de la société et du groupe - comment sécuriser en 2027 la répartition des pouvoirs entre statuts, pacte et organes sociaux ?

- En complément d'un regard généraliste sur la question seront spécialement mis en avant les points suivants :
- Nomination, révocation et indemnisation des dirigeants – statuts, pacte ou décision sociale ?
- Primauté des statuts de SAS, portée des engagements personnels contenus dans les protocoles d'investissement et nouvelles pratiques relatives à la succession des dirigeants
Cass. com., 9 juillet 2025
- Comité stratégique, membre indépendant et observateur – comment organiser leur sélection, leurs pouvoirs et anticiper les éventuels conflits d'intérêts ?
- Quelle actualisation des critères d'indépendance par les recommandations AFEP-MEDEF et positions du HCGE, matrices de compétences et nouvelles règles européennes de sélection et d'équilibre dans les organes des sociétés cotées applicables en 2027 ?
- Décisions réservées et droits de veto – comment contrôler sans diriger et sans engager sa responsabilité ?
- Principe majoritaire d'ordre public dans les SAS, risque de direction de fait et nouvelles pratiques étrangères relatives aux gouvernance agreements et aux pouvoirs de consentement préalable des investisseurs
Cass., ass. plén., 15 nov. 2024 ; Del. Code, tit. 8, § 122(18)

- Réforme des nullités et jurisprudence Larzul – quelles règles de gouvernance faut-il inscrire dans les statuts ?
- Faculté statutaire de prévoir la nullité des décisions de SAS, triple contrôle du juge et appréciation de l'influence concrète de l'irrégularité sur chacune des décisions sociales
Ordonnance du 12 mars 2025
Cass. com., 11 févr. 2026
- Information et audit dans le groupe – jusqu'où ouvrir l'accès aux données sociales ?
- Articulation entre droit contractuel d'information, expertise de gestion et mesures probatoires, développement des board packs, clean teams, accès différenciés et dispositifs de traçabilité des consultations
Cass. com., 11 septembre 2024



Jean-Philippe Dom

Professeur de droit - Avocat à la Cour

UNIVERSITÉ DE ROUEN

12h30 Déjeuner

14h00 Pactes d'associés et partenaires salariés : comment favoriser leur entrée dans le capital tout en maîtrisant les risques ?

- Alignement des intérêts de l'entreprise et de ses managers : le choix du management package
- Augmentation de capital réservée, option de souscription, achat d'actions... : quelles possibilités offertes aux salariés pour devenir actionnaires de leur entreprise ?
- Attribution d'actions gratuites, augmentation de capital réservé, stock-options, cession d'actions sur titres non cotés... : comment choisir entre les principales opérations d'actionariat salarié ?
- Quels avantages dans la mise en place d'un actionariat salarié ?
- Quelles sont les nouvelles réglementations applicables et leurs conséquences et notamment les lois de finances 2026 et 2027 ?
- Comment gérer le risque d'une requalification fiscale ?
- Comment gérer l'insécurité fiscale ?



Alexandre De Jardin



Faustine Paoluzzo

Avocats à la Cour

DUROC PARTNERS

15h00 Café-Networking

15h30 Encadrement de la sortie des actionnaires : quelles solutions s'offrent à vous ?

- La sortie entre actionnaires constitue-t-elle un bon remède pour débloquer une situation ?
- Quels mécanismes pour assurer la protection des actionnaires minoritaires ?
- Clauses de Drag Along/de Liquidité : quand et comment sortir ? Que négocier ?
- Clause de sortie forcée : pourquoi prévoir un prix minimum ?



Thibaut Caharel

Avocat Associé

CHARLES RUSSELL SPEECHLYS LLP

16h30 Pathologies des pactes d'actionnaires : comment traiter les difficultés rencontrées en pratique ?

- Comment rédiger les clauses d'exécution forcée ? Pour quelle efficacité ?
- Sanction de la violation d'un pacte d'actionnaires et exécution forcée d'un pacte : quelle position des tribunaux ?
- Quelle articulation des statuts avec les pactes d'actionnaires ?
- Désignation d'un mandataire ad hoc pour assurer l'exécution forcée d'un pacte : que dit la jurisprudence ?
- Comment le tiers peut-il se prévaloir de l'inexécution d'un pacte d'actionnaires ?
- La notion d'impasse ou dead lock dans les pactes d'actionnaires : analyse de cette situation de blocage en pratique



Romain Giraud



Guillaume Selnet

Avocats Associés

SELNET GIRAUD ASSOCIÉS

17h30 Clôture de la conférence

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part d'EFE :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

**les acteurs de
la compétence**

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence



INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Jeudi 4 février 2027

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise
10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 44 09 25 08

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 095 € HT

**10 % HT de réduction pour toute inscription avant le
18/12/2026 (code REDUC10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents
remis pendant la conférence